



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aides

Question écrite n° 69093

Texte de la question

Mme Edith Gueugneau attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur les difficultés que rencontrent les personnes en situation de handicap pour faire face aux frais de remplacement ou d'entretien de leurs fauteuils. Si les personnes en situation de handicap bénéficient déjà d'une aide financière pour le remplacement du fauteuil tous les cinq ans et d'un forfait annuel pour la réparation des roues, ces mesures sont nettement insuffisantes en milieu rural. En effet, dans ces territoires, les collectivités ne sont pas toujours en mesure d'assurer le même entretien des voies publiques et des trottoirs que dans les grandes villes avec pour conséquences des dommages répétés et coûteux sur les fauteuils roulants auxquels les personnes handicapées avec l'allocation adulte handicapé pour seul revenu ne peuvent pas faire face. C'est pourquoi elle lui demande de lui indiquer les mesures que compte prendre le Gouvernement pour répondre aux attentes de ces citoyens.

Données clés

Auteur : [Mme Edith Gueugneau](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69093

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 novembre 2014](#), page 9625

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)